

Offre régionale en soins de support le point en Rhône-Alpes

INTRODUCTION

Etat des lieux de l'offre en soins de support (SOS) en Rhône-Alpes pour :

- Veiller à un maillage territorial adapté
- Engager une réflexion sur meilleure équité d'accès en la matière

Enquête électronique :



- confiée par
- réalisée auprès des établissements de la région bénéficiaires des crédits dans le cadre de la MIG « actions de qualité transversale en cancérologie », ayant notamment vocation à financer l'accès aux soins de support à tous les patients atteints de cancer

MÉTHODOLOGIE



Sollicitation de chaque établissement autorisé en cancérologie par l'ARS

16 Avril 2015



Mandat d'une personne comme correspondant pour répondre à l'enquête

Développement d'un formulaire en ligne par le Réseau



Réponse à l'enquête
Items demandés : SOS développés, leurs financements, les ressources humaines mobilisées, les patients bénéficiaires

30 Avril au 15 Juin 2015



Analyse et restitution des résultats à l'ARS

15 Juin au 9 Septembre 2015

RÉSULTATS



48 établissements répondants



Les répondants

- sur 72 contactés
- Public (15/25)
 - Privé (20/31)
 - Privé à but non lucratif (5/7)
 - CRLCC (1/1)
 - CHU (7/8)

1. Membres de la direction (25/48)
2. Professionnels de santé (22/48)
3. Coordonnateur 3C (1/48)

Importance accordée par les directions à l'enquête suite aux retours nombreux et au haut niveau de responsabilité institutionnelle des personnes répondant



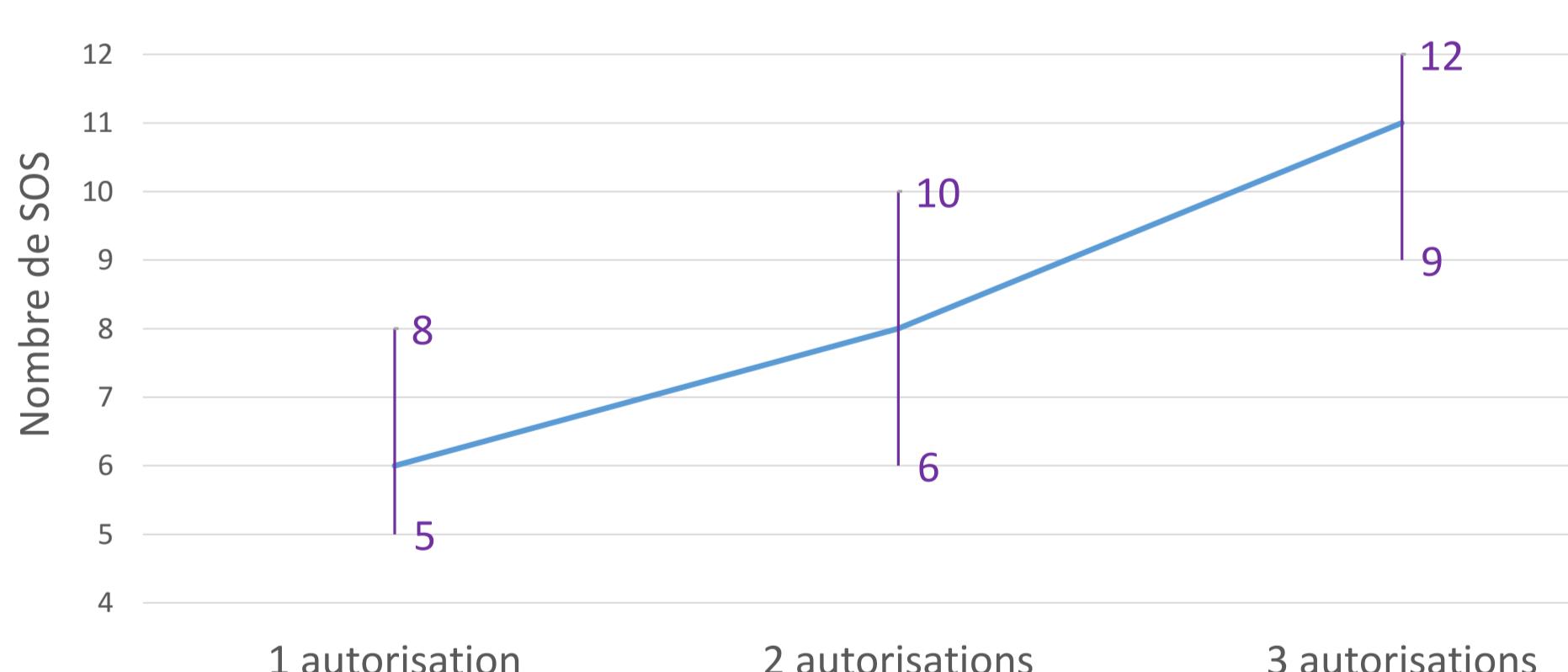
19 SOS déclarés

1. Prise en charge de la douleur* (47/48)
2. Soutien psychologique* (46/48)
3. Accompagnement social* (43/48)
4. Nutrition* (42/48)

Importance de la place accordée aux SOS* prioritaires dans le Plan cancer

- 5. Accompagnement fin de vie (40/48)
- 6. Kinésithérapie (37/48)
- 7. Socio-esthétique (36/48)
- 8. APA (23/48)
- 9. Hypnose (14/48)
- 10. Préservation fertilité (13/48)
- 11. Art thérapie (11/48)
- 12. Fatigue (11/48)
- 13. Sophrologie (9/48)
- 14. Problèmes odontologiques (7/48)
- 15. Réflexologie plantaire (6/48)
- 16. Acupuncture (5/48)
- 17. Ostéopathie (4/48)
- 18. Conseil juridique (3/48)
- 19. Ecole à l'hôpital (3/48)

Moyenne des SOS déclarés selon le nombre d'autorisation de l'établissement



Financement

- Moyens propres de l'établissement : 1^{ère} source de financement unique pour 8 SOS sur 10
- Moyens propres ET MIG transversale cancer : financements associés pour un SOS sur deux
- Financement associatif : unique source de financement pour les soins socio-esthétiques et l'activité physique adaptée

Ressources humaines déployées

– Pour les SOS priorisés dans le Plan Cancer:

- Près de 0.5 ETP
- Des professionnels hospitaliers : médecin, IDE, travailleur social

– Pour les SOS moins développés :

- Corps de métiers peu ou pas présents au sein de l'hôpital mais nécessaires à l'organisation (ex: socio-esthéticienne, professeur APA)



Public ciblé

Données non exploitées par manque de détail dans les réponses

CONCLUSION

Des pistes d'amélioration sont relevées :

- Réponse apportée par un binôme constitué d'un représentant de l'équipe médicale, référent dans le domaine et d'un représentant de la direction ; afin de tendre vers des résultats plus précis et avec une vision médicale et administrative partagée
- Effort de pédagogie et de transparence en particulier en direction des responsables médicaux sur les moyens octroyés et les modalités de leurs utilisations notamment en vue du déploiement des SOS